

## POINT MÉTHODE Organiser un raisonnement

► Dans cette partie 3 de l'épreuve composée, il est demandé de traiter le sujet en développant un raisonnement, en exploitant les documents du dossier, en faisant appel à ses connaissances personnelles, le tout de manière organisée.

### ÉTAPE 1 Analyser le sujet

► Après lecture du sujet, identifiez les notions et mécanismes qu'il met en œuvre. Il faut être capable de les définir et de les présenter.

► Puis analyser la consigne et la reformuler soit sous la forme d'une question soit en indiquant ce qui va être traité (ainsi « Il s'agit de démontrer que... »).

### ÉTAPE 2 Mobiliser ses connaissances

Recenser les éléments du chapitre que vous avez appris et qui sont, selon vous, utiles à l'élaboration d'une réponse : vocabulaire, auteurs, illustrations, chiffres-clés... en lien avec le sujet.

→ **CONSEIL** Pour les étapes 1 et 2, ne pas lire les documents du dossier avant car tous les savoirs ne sont pas dans les documents. Cela vous permet ainsi de garder une vision plus large.

### ÉTAPE 3 Analyser et exploiter les documents

Pour une bonne exploitation des documents, on peut compléter le tableau suivant.

	Idée principale	Lien avec le sujet	Données utiles
Doc. 1			
Doc. 2			
Doc. 3			

### ÉTAPE 4 Réaliser un plan détaillé

► Le raisonnement est structuré en plusieurs paragraphes, constitué chacun d'une affirmation, d'une explication et d'une illustration (AEI). Ces éléments sont issus du travail réalisé sur la mobilisation de connaissances et l'exploitation des documents. Les paragraphes doivent se suivre de manière cohérente et répondre au sujet.

► En amont, rédiger deux à trois phrases introductives qui cadrent la question posée par le sujet.

► En aval, faire le bilan de sa réponse dans une brève conclusion.

## APPLICATION

- Identifiez les arguments possibles pour le sujet proposé ci-contre :
  - Les sondages exercent une influence sur les gouvernants.
  - L'opinion publique correspond à celle exprimée par le plus grand nombre de personnes.
  - Initialement, l'opinion publique est celle exprimée par des catégories éclairées.
  - L'opinion publique n'existe pas.
  - Les sondages sont un outil de mesure pertinent.
- Complétez le tableau de l'étape 3.
- En fonction de quel axe allez-vous classer les arguments ?
  - Effets à court terme et long terme
  - Chronologique
  - Les groupes sociaux concernés
  - L'échelle micro/macro
- Rédigez l'introduction et la conclusion du sujet.

## SUJET

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment l'opinion publique s'est transformée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle

### Doc 1

« En novembre 1897, Zola s'engage énergiquement, dans l'affaire qui divise la France entière, aux côtés des dreyfusards. Deux jours après l'acquittement scandaleux du véritable coupable, Esterhazy, par le tribunal de guerre, Zola révolté cherche à publier sa *Lettre à Monsieur Félix Faure, Président de la République*. Refusée par tous les journaux dont *Le Figaro*, elle est finalement publiée par le journal *L'Aurore* le 13 janvier 1898. La lettre fait scandale en dénonçant l'injustice dont est victime le capitaine juif et alsacien Alfred Dreyfus. Plus connue sous le nom de "J'accuse... !" en raison de l'anaphore<sup>1</sup> qui le ponctue, c'est un véritable réquisitoire contre l'armée française, accusée de falsification et d'antisémitisme. [...] »

● Johanna Pernot, « J'accuse... ! » d'Émile Zola, *contexte historique*, site lumni Enseignement, © INA.

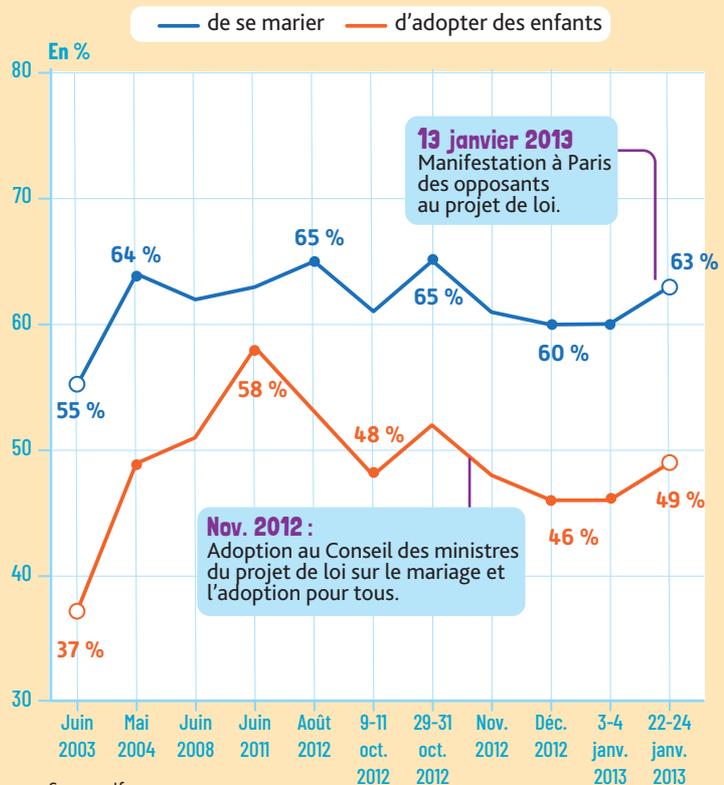
1. Reprise du même mot au début de phrases successives.



### Doc 2

#### L'opinion publique et les droits des couples homosexuels

Pensez-vous que les couples homosexuels devraient avoir le droit en France...



### Doc 3

« Avec l'instauration du suffrage universel (masculin)<sup>1</sup> et le développement corrélatif, durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles formes d'actions collectives encadrées par des organisations "de masse" comme les partis politiques ou les syndicats, on assiste à une lente transformation de la notion d'"opinion publique". Jusqu'alors, celle-ci était de façon quasi exclusive celle d'une élite de citoyens, en principe les mieux informés et les plus qualifiés par leur intelligence et leur moralité, qui, après une discussion rationnelle, devaient faire entendre publiquement et faire respecter, face à l'"opinion commune" et "vulgaire", une opinion autorisée, considérée comme intrinsèquement juste et dirigée vers le "bien commun" (l'universel). Cette opinion était "publique", car elle avait vocation, du fait de

sa valeur, à être *rendue publique* [...]. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la multiplication des mouvements de masse et des manifestations de rue (liés notamment à l'urbanisation et à l'industrialisation), et surtout avec la diffusion d'une presse populaire et nationale, va surgir une autre "opinion publique", qui va coexister avec la précédente jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle avant de la supplanter. Cette nouvelle opinion est également qualifiée de "publique", mais dans un autre sens : c'est, apparemment du moins, l'opinion *du public lui-même*. »

● Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Éd. de Minit, 2015 (1<sup>re</sup> édition 1990).

1. Proclamé et utilisé pour la première fois en 1848 en France